OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PNUD

Au service des peuples et des nations

LE PNUD APPUIE LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 1

RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

United Nations Development Programme

Ce document est soumis à une révision périodique.
Janvier 2016

Si vous souhaitez davantage d'informations, veuillez contacter :
sdgsupport@undp.org

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sur la voie de la prospérité mondiale, du bien-être humain et vers une planète saine

Au cours des deux dernières décennies, notre monde a bénéficié d'importantes avancées pour le développement humain. L'extrême pauvreté a considérablement reculé, l'accès à l'enseignement primaire et la situation sanitaire se sont améliorés, des progrès importants ont été enregistrés en ce qui concerne l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes. La poursuite des Objectifs de développement du millénaire est l'un des vecteurs de ce progrès, permettant aux individus dans le monde entier d'améliorer leur vie et leurs perspectives futures. Mais en dépit de ces importantes avancées, l'extrême pauvreté reste un défi prioritaire : plus de 700 millions de personnes dans le monde vivent avec moins de 1,90 dollar US PPP (en parité de pouvoir d'achat) par jour. Les inégalités sont soit en hausse soit trop élevées, en particulier au sein des pays. Le chômage ainsi que les diverses formes d'emploi précaire sont très présents dans de nombreux pays, notamment chez les jeunes. Les modes de consommation et de production non durables exploitent les écosystèmes au-delà de leurs limites, remettant en question leur capacité à assurer des services vitaux à la vie humaine, au développement, et entravant l'auto-régénération écosystémique. Les chocs résultant de l'instabilité macroéconomique, de catastrophes naturelles, de la détérioration de l'environnement et de tensions sociopolitiques ont des répercussions négatives sur la vie de millions d'entre nous. Souvent, ces chocs retardent, voire inversent, le cours des progrès déjà assurés dans la réalisation des objectifs de développement fixés à l'échelle nationale et internationale. La préservation des avancées réalisées et la résolution des défis actuels du développement auxquels est actuellement confronté le monde entier n'interviendront pas en ne prenant que des demi-mesures.

Nous sommes face à un impératif pressant de renforcement du développement durable. Une vision de la voie à adopter est inscrite dans le nouveau programme de développement durable, dont l'objectif est de mettre un terme à la pauvreté, d'encourager la prospérité et le bien-être des peuples tout en sauvegardant l'environnement, d'ici à 2030. En tant qu'organe du développement des Nations Unies, le PNUD a un rôle clé à jouer dans le soutien des pays pour passer de la vision à la réalité : en mettant les pays sur la voie du développement durable, en gérant les risques, en renforçant la résilience et en encourageant prospérité et bien-être.

En prenant appui sur ses principaux point forts - associant un vaste réseau dans plus de 170 pays et territoires, un rôle de coordinateur de premier rang au sein du système des Nations Unies pour le développement et une capacité avérée de soutien aux initiatives de réduction de la pauvreté, des inégalités et de l'exclusion, mais aussi de protection des écosystèmes vitaux -, le PNUD a exposé sa vision dans son Plan stratégique 2014-2017, qui mise sur la réalisation de la prochaine phase clé du développement : aider les pays à simultanément éradiquer la pauvreté et réduire considérablement les inégalités et l'exclusion. Certes ambitieuse, cette vision est cependant réalisable et il est possible d'accomplir des progrès considérables en matière d'éradication de la pauvreté, de réduction des inégalités et de l'exclusion, et de sauvegarde de l'environnement.

Fidèle à cette vision, le PNUD collabore avec le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) au développement d'une stratégie d'appui effectif et cohérent désignée « MAPS » (stratégie d'intégration, d'accélération et d'appui aux politiques) en faveur de la mise en œuvre du nouveau programme de développement durable. La composante Intégration de MAPS tend à susciter une prise de conscience auprès de tous les acteurs concernés, à aider les États et les gouvernements à inscrire le programme aux niveaux national et local et, au final, à l'intégrer dans leurs plans, stratégies et budgets nationaux. La composante Accélération a pour principal but d'aider les gouvernements à accélérer l'avancement de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), en fournissant des outils facilitant l'identification des obstacles majeurs à une accélération plus rapide des progrès et permettant de se focaliser sur les objectifs de développement correspondant le mieux au contexte de chaque pays. La composante Appui aux politiques tend à fournir un appui politique coordonné et commun aux pays travaillant à la réalisation de leurs objectifs ODD. Dans cette perspective, le PNUD propose un ensemble intégré de services de soutien aux politiques, en cohérence avec les priorités de ses programmes. Ces services, tels que décrits dans le présent prospectus, couvrent une gamme étendue de domaines : réduction de la pauvreté, croissance inclusive et emploi productif, égalité de genre et autonomisation des femmes, VIH et santé, accès à l'eau et aux systèmes d'assainissement, adaptation au changement climatique, accès à des énergies durables, gestion durable des écosystèmes terrestres, gouvernance des océans et promotion d'un modèle sociétal de paix et d'équité.

Fort de cet ensemble intégré de services d'appui aux politiques, le PNUD est dès aujourd'hui en mesure de soutenir ses pays partenaires dans la mise en œuvre effective du nouveau programme de développement et la concrétisation de la prospérité économique et du bien-être à long terme, autant sur le plan humain qu'environnemental.

RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Pourquoi cela est important ?

La **Pauvreté est multidimensionnelle** et ne se limite pas au manque de ressources adéquates. À titre d'exemple, le fait de disposer d'un revenu de 1,90 dollar PPP (en parité de pouvoir d'achat) par jour ne signifie pas la fin des nombreuses privations interdépendantes auxquelles font face les plus démunis, notamment la malnutrition, de mauvaises conditions sanitaires et un accès limité à l'électricité ou encore un système scolaire inadapté. Le manque de temps ajoute une autre dimension à la pauvreté. Dans les pays en voie de développement, les femmes en milieu rural, par exemple, consacrent la plupart de leur temps à des travaux ménagers et de subsistance non rémunérés. Il leur reste donc peu de temps pour des activités rémunérées liées au marché, un état de fait qui tend à exacerber la pauvreté. Selon l'indice mondial de la pauvreté multidimensionnelle (IPM), 1,6 milliard d'individus dans 108 pays, où réside 78 % de la population mondiale, correspondent à la définition de la pauvreté multidimensionnelle.[1] L'IPM reproduit l'ensemble des désavantages subis par les individus pauvres simultanément à différents stades et aspects de leur vie, notamment pour ce qui est de l'éducation, de la santé et du niveau de vie.

Plus de 700 millions d'individus dans le monde continuent de vivre en dessous du seuil de la pauvreté extrême situé à 1,90 dollars PPP par jour,[2] et plus de la moitié de la population mondiale demeure en bas de la pyramide économique, subsistant avec moins de 8 dollars par jour.[3] Bien que la croissance économique constitue un puissant catalyseur et demeure une nécessité pour réduire la pauvreté, celle-ci ne suffit pas, à moins qu'elle ne soit partagée et équitable et que les besoins des pauvres et des personnes marginalisées ne soient placés au centre des priorités du développement.

Les processus **d'exclusion sociale** - impulsés par de multiples facteurs économiques, sociaux, politiques et culturels - continuent de jouer un rôle majeur dans la perpétuation de la situation de pauvreté et la survivance des inégalités des résultats et des opportunités. L'exclusion sociale prive de nombreux individus (dont les populations pauvres en milieu urbain et rural, les populations autochtones, les minorités ethniques, les personnes souffrant d'un handicap, les femmes et les jeunes) des opportunités et des ressources dont elles ont besoin pour améliorer leur vie. Les **inégalités croissantes ou très marquées** sont nuisibles à la croissance économique et préjudiciable à la cohésion sociale, en ce qu'elles renforcent les tensions politiques et sociales et, dans certains cas, sont facteurs d'instabilité et de conflit.

Des niveaux de vulnérabilité à divers chocs croissants ou élevés contribuent tant à la pauvreté qu'au déclin de la croissance économique. Parmi les chocs, citons les catastrophes à évolution lente ainsi que les événements subits et brutaux, les récessions économiques et les conflits, qui détruisent la vie et la qualité de vie de millions de personnes dans le monde, a fortiori celles en situation de pauvreté. Au cours de la dernière décennie, l'ensemble des catastrophes a induit des pertes économiques de plus de 1 300 milliards de dollars US.[4] Ce sont les catastrophes à faible échelle et à évolution lente qui affectent le plus les communautés et les foyers, et représentent le pourcentage le plus élevé des pertes encourues. Une gouvernance défaillante associée à un taux de croissance élevé de la population et des actifs exposés à des dangers d'accidents naturels constitue des causes majeures d'augmentation des niveaux de risques de catastrophes naturelles. Les « quasi-pauvres » — c'est-à-dire les individus dont les moyens se situent juste au-dessus du seuil de la pauvreté — sont particulièrement vulnérables aux chocs, car moins en mesure de faire face aux conséquences des catastrophes, et encourent le risque de retomber dans l'extrême pauvreté.[5]

Il existe un **rapport étroit entre la vulnérabilité aux catastrophes et la pauvreté** et ces deux phénomènes sont interdépendants. Les plus pauvres sont généralement plus exposés et plus vulnérables vis-à-vis d'un certain nombre de risques. Leurs ressources se situant déjà au niveau de la subsistance se trouvent totalement éliminées en cas de catastrophe, réduisant encore leur capacité à absorber et à gérer les difficultés, puis à reconstruire leur vie. Ceci est illustré par les expériences vécues dans un certain nombre de pays où des événements catastrophiques ont plongé dans la plus grande pauvreté des populations déjà pauvres. À titre d'exemple, l'épisode de sécheresse de 2000-2001 dans la province du Sindh au Pakistan a augmenté le taux de pauvreté de 15 %.[6] La réduction de la pauvreté peut aider à inverser les risques climatiques et de catastrophes naturelles si l'on prend en considération la gestion des risques. Par là même, un développement prenant davantage en compte les risques peut aider la réalisation de progrès durables en matière de développement et d'élimination de la pauvreté.

Dans un grand nombre de pays, la **hausse du taux de chômage** peut être une cause de tensions sociales. Plus de 200 millions de personnes sont sans emploi dans le monde, dont 74 millions de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) en recherche d'emploi.[7] La situation de l'emploi se dégrade dans certains pays émergents et en développement, et l'emploi précaire reste particulièrement présent. Près de la moitié de la population active mondiale, principalement représentée par les femmes, travaille encore dans des conditions précaires et n'a par conséquent pas accès aux produits de première nécessité ni à des conditions de travail décentes.[8]

Une **gestion non durable de l'environnement et des ressources naturelles** exacerbe encore davantage la pauvreté, car les services que procurent les écosystèmes et d'autres biens non commerciaux représentent 50 à 90 % du total des sources de revenus au sein des familles pauvres implantées vivant en milieu rural et forestier.[9] Plus de 13 millions d'hectares de forêts disparaissent chaque année, soit l'équivalent de trois fois la superficie de la Suisse. Cette destruction cause jusqu'à 20 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales et remet en question les moyens de subsistance de millions d'individus vivant de la ressource forestière.

Le développement des industries extractives à partir du pétrole et des minerais est porteur de perspectives d'amélioration des revenus et des niveaux de vie dans les pays riches en ressources naturelles. Cependant, **nombreux sont les pays riches en ressources naturelles qui sont dans l'incapacité d'exploiter totalement leurs richesses naturelles et continuent de pâtir d'une persistance de la pauvreté, du chômage et d'une détérioration de l'environnement et de la destruction des moyens de subsistance**. En moyenne, les pays dépendant de l'exploitation de leurs ressources obtiennent des performances inférieures vis-à-vis de l'indice de développement humain, par rapport aux pays moins favorisés en ressources naturelles.[10] Les richesses des pays où les ressources naturelles sont les plus présentes peuvent se révéler un facteur de corruption et de renforcement des inégalités, créant ainsi un terreau ouvert à la violence et aux conflits.

Dans un monde confronté à des **défis sans cesse accrus en matière de développement**, la plupart des pays peinent à mettre en œuvre des stratégies en faveur d'un développement durable et transformateur. Selon les estimations, les besoins en investissements pour mettre en œuvre les ODD au sein des pays en développement se situent entre 3 300 et 4 500 milliards de dollars US par an, et portent principalement sur les infrastructures de base, la sécurité alimentaire, la réduction et l'adaptation au changement climatique, la santé et l'éducation.[11] Simultanément, le développement et l'intégration des marchés des capitaux ont permis d'élargir le spectre des choix disponibles pour répondre aux besoins d'investissements en matière de développement durable. Ainsi de nouvelles opportunités émergent pour mobiliser, rassembler et optimiser l'utilisation des ressources pour relever ces défis du développement et mieux gérer les risques y afférents. Assurer l'accès de tous les pays, en particulier ceux au rang des plus pauvres et des plus vulnérables, aux opportunités de financement existantes, est une des clés d'une croissance inclusive et de la réalisation du développement durable.

Aujourd'hui, des efforts plus concertés sont nécessaires pour s'attaquer aux causes profondes et aux défis que représentent les multiples dimensions de la pauvreté, grâce à des stratégies intégrées, coordonnées et en cohésion à tous les niveaux.

La pauvreté - En bref

PNUD
Au service des peuples et des nations

Plus de **700** millions d'individus vivent toujours en deçà du seuil de la pauvreté de 1,90 dollars US PPP

800 millions d'individus supplémentaires sont proches du seuil de la pauvreté : les chocs d'ordre social, économique et environnemental risquent de les replonger dans la pauvreté

La pauvreté est multidimensionnelle…

…dans 108 pays, elle concerne au total 5,4 milliards de personnes :

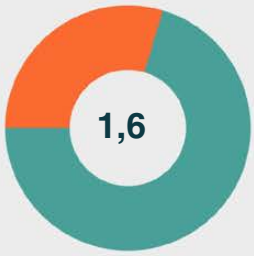

1,6 milliard sont pauvres selon l'IPM

85% des pauvres selon l'IPM vivent en milieu rural

42% des pauvres selon l'IPM n'ont dans leur famille aucun adulte ayant fait plus de 5 années d'étude

81% des pauvres selon l'IPM vivent dans un foyer sans accès à un niveau sanitaire adéquat

Les **8%** les plus riches gagnent la moitié du total des revenus dans le monde

L'exclusion sociale joue un rôle majeur dans la persistance des inégalités de résultats et d'opportunités

L'accès aux opportunités de financement, notamment pour les plus pauvres et vulnérables, est essentiel à la réduction de la pauvreté

Le chômage dans le monde concerne 31 millions de personnes supplémentaires depuis 2007, soit un total de **200 millions** de chômeurs en 2014

Sur les 200 millions de chômeurs, plus d'un tiers sont des jeunes (âgés de 15 à 24 ans)

Plus de **1,6 milliard** de personnes dans le monde dépendent des forêts pour leur subsistance

Plus de **13 millions** d'hectares de forêts sont abattus chaque année, détruisant les sources de subsistance et la qualité de vie de millions de personnes dépendant de la ressource forestière

*Les chiffres de l'IPM sont issus de l'OPHI, les données du chômage de l'OIT

Quel est notre rôle ?

Le PNUD met en avant une approche intégrée du **développement durable en appuyant les pays dans leurs initiatives de réduction de toutes les dimensions de la pauvreté, des inégalités, de l'exclusion et de protection des écosystèmes à caractère vital**. Notre travail de réduction de la pauvreté est en phase avec l'**Objectif 1 des ODD, proposant de mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes, partout**, ainsi qu'avec les aspects pertinents de tous les autres objectifs. Par la mise en œuvre de normes environnementales et sociales et de mécanismes de reddition de comptes, le PNUD assure également la mise en place de garanties appropriées sur l'ensemble de ses programmes dans le but d'éviter, de gérer et de limiter tout éventuel impact négatif sur les individus et l'environnement.

En partenariat avec un ensemble étendu d'acteurs, aux pays du monde nous offrons les services suivants :

Nous **apportons notre appui à la formulation de stratégies de planification du développement** favorisant un développement durable et inclusif, intégrant des dispositions spécifiques pour répondre aux besoins des populations pauvres et marginalisées, préconisant l'égalité des sexes et protégeant les écosystèmes à caractère vital.

Nous travaillons au renforcement des capacités institutionnelles à concevoir, coordonner, mettre en œuvre et assurer le suivi des documents définissant les prévisions des pays à l'échelle nationale et des programmes de développement.

Nous œuvrons au renforcement des capacités des autorités sous-nationales à formuler, à planifier, assurer le suivi et mettre en œuvre des programmes de développement local participatif, en œuvrant avec la société civile et en impliquant les groupes et les communautés marginalisés ainsi que les organismes locaux.

Nous proposons conseils stratégiques et outils aux décideurs gouvernementaux afin de promouvoir le développement en faveur des plus défavorisés dans les domaines suivants : la protection sociale, la création d'emploi, l'urbanisation durable, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, la gestion de la biodiversité et des écosystèmes, la réduction des risques liés au changement climatique et aux catastrophes naturelles, la gestion des produits chimiques et des déchets et les industries extractives et afin **d'encourager la mise en place de politiques fiscales favorisant une croissance inclusive**.

Nous plaidons en faveur d'une gouvernance des investissements publics et de l'économie renforcée, tenant compte des risques, pour faire en sorte que les plus pauvres aient accès aux services publics de base.

Nous aidons les pays à se préparer et à renforcer leur résilience vis-à-vis des répercussions du changement climatique et à poursuivre leurs efforts dans le sens d'une économie sobre en carbone pour construire un avenir plus propre et plus « vert ». Le PNUD demeure le premier prestataire de services au sein du système des Nations Unies, assurant la réduction des risques de catastrophes naturelles, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.

Nous œuvrons avec les pays à l'élaboration de solutions financières dans les domaines suivants : gestion durable des biens et services écosystémiques, amélioration de la gouvernance de l'eau et des océans, intensification des mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, énergie durable, abordable et propre et gestion durable des produits chimiques et des déchets. Pour y parvenir, le PNUD apporte son soutien à un réseau de partenaires nationaux dans le but de programmer la disponibilité de divers fonds verticaux consacrés à l'environnement, d'y accéder, de les allouer, de les diversifier, d'en augmenter la contribution et

de les répartir. Ce type de financement vise à développer les capacités, à lever les barrières politiques et réglementaires et à favoriser l'expansion/la transformation des marchés « verts » pour permettre davantage de résilience et réduire la pauvreté et les inégalités.

Nous aidons les gouvernements à mettre en place des systèmes complets de suivi et d'évaluation de la pauvreté pour améliorer la conception et le ciblage de politiques efficaces de réduction de la pauvreté et de développement durable.

À la veille de la date limite de réalisation des OMD de 2015, le travail d'accélération de la réalisation des OMD reste particulièrement présent dans notre mission. Le **Cadre d'accélération de la réalisation des OMD**, une initiative à l'échelle des Nations Unies, nous permet d'aider les pays à systématiquement identifier et analyser les goulets d'étranglement susceptibles de ralentir la réalisation des OMD, ce qui implique le déploiement d'interventions dont le bénéfice est déjà avéré, ainsi que l'élaboration de plans d'action spécifiques aux OMD.

LE PNUD EN ACTION

Planification intégrée du développement

Grâce au soutien du PNUD, 85 pays ont **intégré de façon inclusive les questions de pauvreté et d'environnement à leurs politiques et programmes nationaux, sous-nationaux et sectoriels**. Cette initiative a permis d'aboutir à un certain nombre de résultats, notamment : l'amélioration des capacités des agences de planification et de financement ainsi que des ministères sectoriels concernés à réaliser des allocations budgétaires et des décisions d'action avisées pour une gestion durable des ressources naturelles dans le cadre des initiatives de lutte contre la pauvreté, le renforcement des dépenses gouvernementales consacrées à l'environnement, le suivi des projets miniers et agricoles visant à évaluer les conformités environnementale et sociale, et une refonte de la législation environnementale prenant en compte l'exclusion sociale.

Au **Cambodge**, c'est avec l'aide du PNUD-FEM que le gouvernement a pu intégrer des objectifs de préservation de la biodiversité à son plan de développement. Ce projet - qui visait à résoudre la problématique de plus en plus inquiétante de l'affaiblissement de la biodiversité et la forte incidence de la pauvreté rurale - englobait 23 projets de développement à l'échelle communale et les projets de développement connexes destinés aux districts. Plus de 5 000 fonctionnaires gouvernementaux et membres des communautés locales ont suivi une formation sur les processus de planification de la préservation de l'environnement et leurs capacités à mettre en œuvre les dispositifs réglementaires sur le terrain s'en sont ainsi trouvées renforcées. Plus de 30 organismes communautaires, dont les comités de représentation des populations autochtones, ont été formés pour cartographier, élaborer des règles et réglementations applicables aux ressources et aux domaines naturels et à leur gestion. Par conséquent, le nombre des incidences d'exploitation illégale du bois au sein de la zone forestière protégée de Preah Vihear a par exemple diminué de près de 95 %. Pour répondre à la forte incidence de pauvreté en milieu rural, les initiatives d'éco-tourisme ont été favorisées, créant ainsi des sources de subsistance alternatives durables pour les communautés locales. À titre d'exemple, à Tmatboey les guides pratiquant l'éco-tourisme gagnent 5 dollars US par visite guidée, et s'assurant ainsi un revenu stable.

Au **Rwanda**, une analyse économique de la gestion des ressources naturelles et des activités de renforcement des capacités, soutenue par l'Initiative Pauvreté-Environnement PNUD-PNUE (IPE), a joué un rôle déterminant, permettant aux décideurs du ministère des Finances et de la Planification économique et à l'Autorité de gestion de l'environnement du Rwanda d'intégrer les questions environnementales à la Stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté, faisant également de l'environnement un secteur à part entière. Les dépenses du Rwanda relatives à l'environnement et au changement climatique ont augmenté, passant de 0,4 % du budget national (2005-2008) à 2,5 % (2008-2012).

En **Uruguay**, l'IPEI a permis de mutualiser les efforts de l'Office pour la planification et le budget, du ministère du Développement social et du ministère du Logement, de la Planification territoriale et de l'Environnement pour effectuer une refonte de la Loi de 2004 relative aux emballages en Uruguay, et mettre en avant la réduction, la réutilisation, le recyclage et la valorisation des emballages jetables. La nouvelle loi est axée sur l'inclusion sociale et, par conséquent, le droit national reconnaît désormais les professionnels du recyclage des déchets, leur garantissant un droit à des conditions de travail décentes, un salaire stable et une protection sociale.

Le PNUD accorde son soutien aux autorités sous-nationales pour la planification du développement, renforçant leurs capacités à formuler, planifier, assurer le suivi et mettre en œuvre des programmes de développement locaux collectifs, travaillant avec la société civile, intégrant les groupes marginalisés et le secteur privé. Il appuie ainsi les communautés dans leurs initiatives d'élaboration de projets d'auto-assistance pour améliorer l'accès aux services de base et soutenant la création de revenus, le microfinancement et la création d'emplois destinés aux plus démunis.

Au **Bangladesh**, le PNUD et ses partenaires ont soutenu les ressources au niveau local dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté dans 24 villes du pays. Le processus de planification a fédéré les autorités officielles et les élus locaux ainsi que des représentants des communautés urbaines défavorisées, la société civile et le secteur privé. Le PNUD a collaboré avec des communautés dans les quartiers urbains défavorisés dans le but de renforcer leurs moyens de subsistance et d'améliorer leurs conditions de vie. Les avancées réalisées comprennent l'amélioration des conditions de vie dans les zones de peuplement, le renforcement des opportunités socioéconomiques pour les plus pauvres et la fourniture d'une assistance technique aux communautés pour la mise en place de groupements d'épargne et de crédit. Résultat de ces interventions : 166 000 foyers bénéficient aujourd'hui d'un accès à de meilleurs approvisionnements en eau, tandis que 143 000 foyers disposent de nouvelles toilettes. Plus de 88 000 femmes dans la plus grande pauvreté ont été accompagnées dans la création de leur propre entreprise grâce à un système de subvention des petites entreprises. De plus, 376 000 foyers participent désormais à des groupements d'épargne et de crédit, lesquels avaient collecté plus de 5 milliards de dollars US en épargne et obtenu 3,7 milliards de dollars US de prêts fin 2012.

Au **Liban**, grâce à son initiative ART (Articulation de réseaux territoriaux et thématiques pour le développement humain), le PNUD a travaillé à l'autonomisation des autorités et des communautés locales en vue de leur participation à la planification et à la mise en œuvre des mécanismes de développement. Ce programme couvrait quatre zones géographiques du pays choisies pour leur taux de pauvreté élevé et l'existence de graves problèmes d'ordre socioéconomique. L'ART a facilité la constitution de groupes de travail, lesquels ont convié tous les acteurs des communautés à participer à l'identification des besoins de développement locaux Ces besoins une fois définis, des interventions et des activités dans le cadre du programme ont été élaborés dans le détail. Le programme a également mis en place avec succès des agences locales de développement économiques dans ces quatre régions pour apporter une aide aux PME, aux coopératives, aux jeunes et aux femmes sous la forme d'une assistance technique et sur le plan de l'accès au crédit. Ainsi, près de 200 projets ayant trait à la gouvernance de nombreux secteurs, tels que l'agriculture, l'environnement, la santé, l'éducation et du développement économique local ont bénéficié à la population ciblée. Plus de 150 000 personnes ont également bénéficié d'un meilleur accès aux services de santé publique ; quelque 40 000 jeunes ont participé à l'activité

économique ; près de 2 000 fermiers ont reçu une assistance technique pour réduire leurs coûts de production, améliorer la qualité des produits et lever les barrières post-récolte. Près de 954 maires et membres des conseils municipaux récemment élus ont suivi une formation sur les questions de gouvernance et sont désormais mieux armés pour planifier et mettre en œuvre les projets de développement.

Protection sociale

Le PNUD a apporté son appui à divers pays pour ce qui est de la **conception et de la consolidation des systèmes de protection sociale** sous la forme de conseil politique et de plaidoyer, mais aussi de développement des capacités nationales pour assurer que les projets de protection sociale s'adressent effectivement aux groupes auxquels ils sont destinés et les rendre plus rentables, notamment via la coopération Sud-Sud. En 2013, 15 millions d'individus ont bénéficié d'une protection sociale dans 72 pays. Parmi les résultats obtenus, citons le renforcement des capacités des gouvernements à développer et à mettre en œuvre des politiques afférentes aux mécanismes de protection sociale pour répondre aux besoins des populations pauvres et vulnérables, ainsi que l'introduction de réformes pour améliorer l'accès aux programmes de protection sociale, notamment pour les femmes. Les interactions Sud-Sud ont permis de transférer la connaissance et les modèles de protection sociale, notamment ceux basés sur les mécanismes de prestations numéraires sous conditions, visant à supporter les politiques et stratégies nationales.

Le **Brésil** a célébré en 2013 les 10 ans de Bolsa Familia, son programme de protection sociale, lequel est mondialement reconnu pour avoir étendu l'accès à la santé et à l'éducation des familles dans la pauvreté. Le programme a permis à 36 millions de personnes de sortir de leur situation d'extrême pauvreté[12] et a significativement contribué à la réduction du taux de pauvreté, de 9,7 à 4,3 %.[13] Cinquante millions de personnes à faibles revenus ont obtenu des allocations sociales grâce à ce programme.[14] Le PNUD a collaboré avec le ministère du Progrès social et pour la Lutte contre la faim à la conception, à l'organisation et à la mise en œuvre de ce programme.

En **Inde**, de nombreux sans emplois, dont des migrants gagnant leur vie grâce à des emplois précaires, ont bénéficié d'un revenu minimum de sécurité grâce à la Loi de garantie de l'emploi rural national (NREGA). Ce dispositif a aidé à ralentir et, dans certains cas, à inverser les flux migratoires des zones rurales aux zones urbaines. À compter de 2013-2014, 130 millions de foyers se sont inscrits au programme, générant un emploi salarié équivalent à 2 130 millions de jours-personnes.[15] Le PNUD est un partenaire essentiel de ce programme d'emploi garanti et a permis de renforcer la capacité du gouvernement à mettre en place le programme en créant un Secrétariat technique regroupant des experts chargé du suivi, de la formation et de la communication. Il a aidé à renforcer la reconnaissance de l'Acte auprès des bénéficiaires potentiels, en les informant de leurs droits et des avantages du programme. Cette étape s'est révélée cruciale dans la création de recherches d'emplois. Elle a également permis d'assurer la transparence du paiement des salaires et l'efficacité de l'administration, grâce à l'introduction de technologies innovantes telles que les cartes à puce, les dispositifs biométriques et les DAB et à la numérisation des données.

Au **Myanmar**, l'assistance du PNUD en matière de protection sociale a permis de créer 194 banques de riz au bénéficie de 89 847 personnes (dont 52 % de femmes). Ces banques de riz ont permis de réduire l'insécurité alimentaire des foyers les plus pauvres, notamment durant la saison des pluies et à l'approche de la saison agricole.

Emploi et moyens de subsistance

Le PNUD **a apporté son appui à un ensemble étendu d'initiatives d'amélioration des moyens de subsistance** dans les pays destinataires de ses programmes. Grâce aux interventions du PNUD en 2014, 11,2 millions d'individus (dont 5,7 millions de femmes) ont bénéficié de dispositifs de renforcement de leurs moyens de subsistance dans 94 pays ; 920 000 emplois (dont 41 % destinés à des femmes) ont été créés ; 33 pays ont adopté des politiques et des mécanismes pour dynamiser la création d'emplois et les moyens de subsistance ; 14 pays ont pu renforcer leurs capacités à collecter et à analyser les statistiques relatives à l'emploi des jeunes et plus de 2,4 millions de femmes ont été directement bénéficiaires d'interventions visant à réduire ou à éliminer les barrières à la réussite économique des femmes.

Au **Bangladesh**, c'est avec le support du PNUD que 90 000 personnes défavorisées (dont 70 % de femmes) ont été en mesure d'accéder à des services financiers numériques mobiles auprès de 2 000 centres numériques. Les centres ont apporté leur aide à 62 coopératives rurales, fournissant ainsi un accès à des services de financement et de consultation à près de 8 000 foyers et 2,5 millions d'individus.

En **Colombie**, le PNUD a apporté son concours au ministère de l'Emploi pour élaborer des politiques visant à encourager l'élimination des inégalités hommes-femmes dans les secteurs public et privé. A l'origine, un groupe de 20 entreprises privées avec des effectifs de plus de 60 000 personnes ont mis au point des plans d'action visant à réduire les inégalités de genre au niveau du recrutement, à remédier aux écarts de salaire et à encourager la progression de carrière des femmes.

Au **Kenya**, c'est avec le concours de la Facilité africaine pour les marchés inclusifs du PNUD que le Fonds pour les jeunes entrepreneurs a pu aider 89 000 jeunes entreprises, offrir une assistance à la commercialisation à 1 800 entrepreneurs, former plus de 15 000 jeunes entrepreneurs et assister plus de 2 000 jeunes dans leurs efforts de recherche d'emploi, grâce au Programme pour l'emploi des jeunes. La réussite de cette initiative s'est révélée cruciale pour assurer le dialogue des secteurs public et privé et soutenir le développement du secteur privé.

Durant la crise de 2014, 20 **pays affectés par cette récession ont recensé des améliorations dans la restauration des moyens de subsistance** au sein des communautés grâce à la création d'emplois rémunérateurs pour les familles. Les programmes de consolidation des communautés ont permis de créer plus de 100 000 emplois nouveaux (dont 40 % pour les femmes) et plus de 5,7 millions de personnes supplémentaires (49 % de femmes) ont bénéficié d'une amélioration de leurs moyens de subsistance.

En **Afghanistan**, le PNUD a participé à la mise en place de plus de 279 projets d'infrastructure rurale dans les secteurs de l'énergie, des transports, de l'approvisionnement en eau, des ressources naturelles, de la gestion des déchets et de l'agriculture dans 31 provinces, améliorant les moyens de subsistance d'environ 2,8 millions de femmes et d'hommes en milieu rural.

En **Syrie**, où la guerre a tué plus de 200 000 personnes et provoqué le déplacement de plus de 2 millions d'habitants, le PNUD a eu recours à des programmes d'urgence favorisant l'emploi pour la gestion des déchets solides et la réparation des infrastructures communautaires. En 2013, le PNUD a permis de créer des emplois pour 55 000 familles dont le niveau de vie avait été sévèrement remis en question par le conflit.

Au **Yémen**, où le chômage des jeunes était apparu comme l'une des causes profondes du conflit récent, le PNUD a soutenu plus de 500 jeunes entrepreneurs au sein des communautés affectées par le conflit et proposé des formations aux rudiments financiers.

Accès aux services de base

Dans 60 pays, le PNUD a soutenu des réformes de la gouvernance dans le domaine de l'eau en rapport avec la gestion des ressources en eau et l'approvisionnement et le traitement de l'eau, intégrant à son dispositif l'approche fondée sur les droits de l'homme (HRBA).

Au **Kenya**, la facilité pour la gouvernance de l'eau du PNUD a assisté le renforcement par le gouvernement de son approche HRBA envers la lutte contre la corruption dans le domaine de l'eau au niveau ministériel. Elle a également amélioré la coordination entre la Commission nationale des droits de l'homme du Kenya (KNCHR) et le ministère de l'Eau et de l'Irrigation kenyan. Le projet a permis de créer une prise de conscience au sein de la population locale de son droit à un approvisionnement en eau régulier, sûr, suffisant et abordable ainsi que des responsabilités qui lui sont associées. À la suite de cette initiative, le service d'assistance téléphonique de la Commission anti-corruption kenyane a enregistré une baisse des plaintes portant sur des cas de corruption dans le secteur de l'eau.

Financement du développement

Depuis 2010, le PNUD a amélioré l'accès de plus de 150 pays à des financements grâce à des fonds verticaux multilatéraux dans le domaine de l'environnement représentant plus de 2 milliards de dollars US et via d'autres sources de financements clés dont les avantages sont multiples pour la réduction de la pauvreté.

BIOFIN, l'initiative de financement de la biodiversité du PNUD, a permis de soutenir 19 pays dans leurs efforts, présentés dans un solide dossier d'analyse, d'accroissement des investissements dans la gestion des écosystèmes et de la biodiversité au niveau national, après l'étude de menaces précises que le développement par secteur fait peser sur la biodiversité, et après avoir cerné les avantages des écosystèmes pour ses secteurs. Poursuivant son action, BIOFIN travaille également avec les gouvernements à l'évaluation des besoins de financement pour la gestion durable de la biodiversité et des services écosystémiques, en évaluant les dépenses publiques pour chaque secteur exerçant un impact ou dépendant de la biodiversité et des écosystèmes. Cette évaluation des dépenses de biodiversité est la première étude de cette nature. Cette initiative vise également à aider les gouvernements et les États à élaborer des plans d'action chiffrés pour la gestion de la biodiversité et travaille à l'identification, l'accès, l'association et la répartition des sources de financement pour répondre aux besoins de financement de la biodiversité.

Grâce à l'Initiative Pauvreté-Environnement PNUD-PNUE, le PNUD a soutenu les efforts des États et des gouvernements pour la mise en place d'études des dépenses publiques et institutionnelles en matière de climat et d'environnement, lesquelles ont permis de mettre en place des réformes budgétaires et de revoir les priorités accordées aux dépenses dans divers pays, dont le **Bangladesh**, le **Bhoutan**, le **Botswana**, le **Malawi**, le **Mali**, le **Mozambique**, la **Mauritanie**, le **Népal**, le **Rwanda** et la **Tanzanie**.

Réduction des risques de catastrophes naturelles et de changement climatique

Le PNUD a eu l'initiative des travaux des Nations Unis sur la gouvernance relative au climat et aux risques de catastrophes naturelles, appuyant les gouvernements dans l'élaboration de cadres de planification et de politique et dans la structuration de leurs capacités institutionnelles afin de fortement renforcer leur action portant sur la réduction des changements climatiques et des risques de catastrophes. Parmi les interventions réalisées, il convient de citer : la prise en compte d'objectifs de réduction des taux d'émission, axés sur les risques et résilients aux changements climatiques dans les programmes de développement nationaux et sectoriels, l'identification de mesures prioritaires d'atténuation et/ou d'adaptation, des réformes visant à réduire les risques financiers et offrant des incitations accrues en faveur des interventions de réduction, d'adaptation et de limitation des risques à moyen et long terme, la mise en œuvre de mesures pour limiter la vulnérabilité et renforcer les capacités d'adaptation sur l'ensemble des secteurs affectés, le développement des capacités d'accès, de prestation, de suivi, de production de rapports et de vérification de l'utilisation des financements alloués à la lutte contre les changements climatiques.

En 2014, le PNUD a apporté son concours à un certain nombre d'interventions visant à lutter contre le changement climatique dans divers pays, lesquelles ont participé à traiter la question de la corrélation entre la pauvreté et les changements climatiques, soutenant l'association de la réduction de la pauvreté et de l'action relative au changement climatique. De telles interventions ont permis le développement de 98 nouveaux programmes et cadres de réduction des risques de catastrophes naturelles et d'adaptation aux changements climatiques ou encore de mécanismes pluripartites de coordination dans 23 pays. Précisons que ces programmes ont pris en compte des critères d'égalité des genres dans 16 de ces pays. En voici quelques exemples : au **Kenya** et dans l'**ancienne République yougoslave de Macédoine**, le PNUD a porté le principe de la généralisation de la gestion des risques climatiques dans le cadre de programmes de développement respectueux de l'égalité des genres. Le gouvernement du **Sri-Lanka** a lancé un programme exhaustif de gestion des catastrophes approuvé par son conseil des Ministres et le **Viêt**

Nam a adopté sa première loi sur la prévention et la gestion des catastrophes naturelles. Enfin le Népal a augmenté l'allocation budgétaire annuelle octroyée en faveur de la lutte contre le changement climatique pour 10 de ses principaux ministères, de 7,4 % en 2011 à 10,7 % en 2014 et décidé de consacrer au moins 5 % des budgets sur le plan local à la gestion des risques climatiques et de catastrophes naturelles. Le PNUD a assisté 17 pays pour l'élaboration de 158 nouveaux systèmes d'alerte préventive, afin qu'un plus grand nombre de pays soient équipés pour mieux intervenir en cas de crises et de risques naturels. En Éthiopie, le concours du PNUD a permis de mettre en place à l'échelle nationale un système d'information et de détection préventive sur le climat visant à guider la prise de décision fondée sur des preuves et le renforcement des capacités du centre national de coordination des situations d'urgence. Au **Malawi**, l'intervention du PNUD en association avec le PNUE a permis la réalisation d'une étude des dépenses publiques de gestion des risques environnementaux et de catastrophes naturelles dans le cadre du budget national (seul 1,4 % du budget étant consacré à la réduction des risques de catastrophes) dans le but d'améliorer l'efficacité et l'efficience de la future allocation des ressources en réduction des risques de catastrophes naturelles.

Accélération de la réalisation des OMD

Depuis 2010, cinquante-cinq pays ont mis en œuvre les **MAF et les Plans d'actions** visant à accélérer la progression des OMD. Les MAF identifient de manière systématique les goulets d'étranglement portant sur les OMG qui ont pris du retard ainsi que les solutions mises en avant. Leur analyse a démontré que les pays ayant mis en place un MAF disposent, en moyenne, d'un taux de progression plus élevé de 11 %.

Gestion durable des industries extractives

Le PNUD a assisté les pays participant au programme au niveau de la **conception, de l'amélioration et de la mise en œuvre de leur cadre réglementaire et politique, dans le but d'assurer une gouvernance effective des secteurs de l'extraction**.

Au **Liberia** et en **Sierra Leone**, le PNUD a participé au rééquilibrage des asymétries dans les négociations contractuelles au sein des secteurs pétrolier et minier, permettant ainsi au gouvernement d'améliorer ses revenus.

Le travail d'élaboration de politiques du PNUD sur les « diamants de la guerre » a contribué à l'élaboration de l'Initiative diamant et développement (DDI) en **Afrique de l'Ouest**. Ce travail a également favorisé la participation du Liberia au Système de certification du Processus de Kimberley, lequel a permis aux pays membres d'organiser la certification des diamants bruts acheminés comme « non issus de la guerre » et ainsi de prévenir l'intégration des diamants sales aux circuits commerciaux légaux.

1. *Indice mondial de la pauvreté multidimensionnelle 2014. Oxford Poverty and Human Development Initiative. 2014.*
2. *Éradiquer l'extrême pauvreté et partager la prospérité : progrès et politiques menées. Groupe de la Banque mondiale. Octobre 2015*
3. *Appel à l'action du secteur privé. Forum annuel 2014. Résumé.*
4. *Cadre d'action de SENDAI pour la réduction des risques de catastrophes au niveau mondial 2015-2030. Nations Unies. 2015.*
5. *Rapport sur le développement humain 2014 - Pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience. Programme des Nations Unies pour le développement 2014.*
6. *A. Shepherd et al (2013). La géographie de la pauvreté, des catastrophes et des conditions climatiques extrêmes en 2030, ODI.*
7. *Perspectives pour l'emploi et le social dans le monde : tendances 2015. Organisation mondiale du travail. 2015.*
8. *Ibid.*
9. *The True Value of Ecosystems (Quelle est la vraie valeur des écosystèmes ?) IUCN. 2015.*
10. *En bref : Industries extractives et développement. Programme des Nations Unies pour le développement 2014.*
11. *Rapport sur l'investissement dans le monde 2014. L'investissement au service des ODD : un plan d'action CNUCED. 2014.*
12. *« Au Brésil, le programme pionnier bolsa familia célèbre une décennie de combat contre la pauvreté ». The Guardian. 2013.*
13. *Comment réduire la pauvreté : A New Lesson from Brazil for the World? (Les leçons du Brésil au reste du monde ?). Banque mondiale 2014.*
14. *Ibid.*
15. *Gouvernement indien (2014). Enhancing sustainable livelihoods of the poor through convergence of Mahatma Gandhi NREGA with various schemes (L'acquisition de moyens de subsistance durables pour les plus pauvres par la convergence entre le NREGA Mahatma Gandhi et divers programmes.)*

Crédits photos :

Page 5 : Anna Indalecio
Page 7 : Edgar Pellucidar
Page 9 : Adam Rogers/PNUD
Page 10 : Steve Winter
Page 11 : FEM PNUD
Page 13 : David Mutua

Au service
des peuples
et des nations

United Nations Development Programme
One United Nations Plaza,
New York, NY 10017
www.undp.org